Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2009)

Heft: 3

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

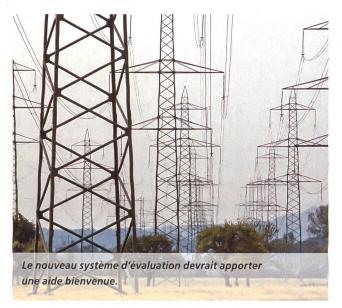
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

■ RÉSEAU ÉLECTRIQUE



Lignes aériennes ou souterraines? Système d'évaluation en consultation

La question de savoir dans quels cas les lignes à haute tension doivent être enterrées conduit de plus en plus souvent à des retards dans l'extension nécessaire du réseau de transport d'électricité. Un nouveau système d'évaluation permettant de comparer les options «ligne aérienne» et «câble» pour des projets de ligne concrets, de manière à constituer une base objective de décision, devrait apporter une aide bienvenue. Développé par un groupe de travail mandaté par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), le système a été soumis début avril pour audition aux cantons et aux organisations intéressées jusqu'au 30 juin 2009. Parallèlement, sa faisabilité pratique doit être testée sur des projets de ligne concrets.

Renseignements:

Marianne Zünd, responsable de la communication, OFEN, marianne.zuend@bfe.admin.ch

■ PROGRAMME DE STABILISATION ■

La Confédération lance trois programmes énergétiques

Lors de sa session de mars 2009, le Parlement a approuvé le deuxième programme de stabilisation de l'économie suisse proposé par le Conseil fédéral. Pour le mettre en oeuvre, il a voté un crédit supplémentaire de 710 millions de francs pour l'année 2009, dont soixante seront consacrés à trois programmes d'encouragement dans le domaine de l'énergie (installations photovoltaïques, remplacement des chauffages électriques à accumulation, projets de chauffage à distance). Ces programmes ont été lancés à fin mars par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN): des demandes d'aides à l'investissement peuvent être déposées jusqu'au 30 juin 2009. Les conditions d'octroi de ces aides et les formulaires de requête sont disponibles sur le site Internet de l'OFEN, à l'adresse www.bfe.admin.ch/programme-de-stabilisation.

Pour en savoir plus:

www.bfe.admin.ch/programme-de-stabilisation

SUISSEENERGIE

Des petits trucs si simples pour économiser l'énergie

Le programme SuisseEnergie a lancé une nouvelle campagne publicitaire pour inciter les citoyens à économiser l'énergie. Entre la fin mars et la fin novembre 2009, SuisseEnergie diffuse sur les trois chaînes nationales (SF1, TSR1 et TSI1) une série de huit spots télévisés drôles et non moralisateurs pour montrer que chacun d'entre nous peut, sans effort et sans toucher à son confort, économiser de l'énergie par de petits trucs très simples. En complément à ces spots télévisés, le site Internet www.les-petits-trucs.ch apporte davantage de détails et d'astuces encore pour économiser l'énergie.

Pour en savoir plus:

www.les-petits-trucs.ch

Nbre d'exemplaires:

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à energeia:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Anciens numéros: _

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10